



L'encadrement

L'encadrement

Qui est-il ?

Tout agent ayant une responsabilité hiérarchique :

DGS, DST, Chef d'équipe...

Que fait-il ?

Il met en œuvre la politique de prévention définie par l'autorité territoriale

- Veille à l'application des règles d'hygiène et de sécurité des agents placés sous son autorité
- Organise le travail des agents en y intégrant la prévention des risques professionnels

Quels sont ses moyens ?

- Sa position hiérarchique
- La politique de prévention définie par l'autorité territoriale
- Les consignes et notes de service
- Le règlement intérieur d'hygiène et de sécurité